

A retenir

COLZA : Charançon du bourgeon terminal, les piégeages se poursuivent sur l'ensemble de la région. Continuez l'observation de vos cuvettes.

Grosses altises, les captures restent toujours importantes. Pour les colzas tardifs, maintenir la surveillance sur plante jusqu'au stade 3 feuilles pour le risque adulte.

COLZA

•Réseau d'observation 2009-2010

Le réseau SBT Colza comporte actuellement 44 parcelles sur l'ensemble de la région. 28 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine.

•Stade phénologique et état de la culture

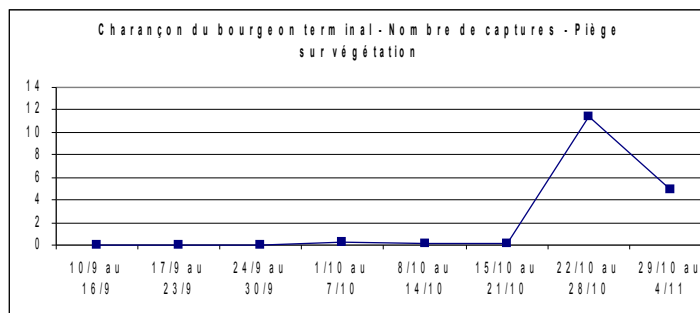
Les cultures s'étalent du stade B2 (7% des parcelles) à des stades > B10 (7% des parcelles) avec une majorité de parcelles comprise entre les stades B4-B7 (75% des parcelles).

•Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Le vol du CBT se poursuit sur l'ensemble du réseau. Il y a toujours près de 75% des cuvettes qui enregistrent une activité sur la semaine écoulée dont près de 30% avec un nombre de captures significatif supérieur à 5 insectes par cuvette.

L'intensité des captures est en légère baisse, avec deux fois moins d'insectes par cuvette (moyenne de 5 insectes/cuvette).

Depuis le début des premiers piégeages, seulement 15% des cuvettes n'ont jamais piégé de CBT.



Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui déclenchera le début de la période de risque. Pour les parcelles les plus précoces du réseau, le début du vol se situe vers le 13 octobre (semaine 42) avec une généralisation à l'ensemble de la région depuis le début de la semaine 44.

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, **il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque.** Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives. Compte tenu des conditions climatiques de l'année, **la maturation devrait être plus rapide et plus proche de 5-6 jours.**

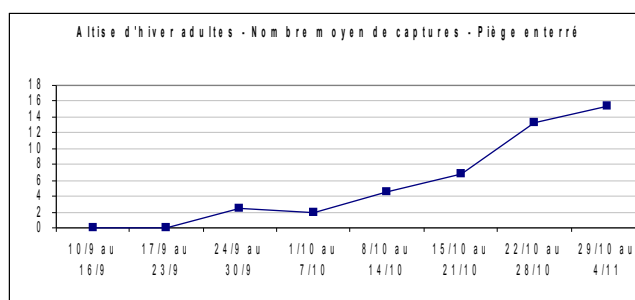
Le seuil de nuisibilité est atteint dans la plupart des situations. Vérifiez la présence de ce ravageur dans vos cuvettes avant d'envisager une intervention. Les traitements altises faits cette dernière semaine ou réalisés dans les prochains jours sont également efficaces contre le CBT.

•Altises d'hiver ou grosses altises

Les captures se poursuivent sur l'ensemble du réseau. Seules 2 cuvettes n'enregistrent aucune activité.

Plus de 65% des cuvettes présentent un nombre de captures significatif supérieur à 5 insectes par cuvette depuis le dernier relevé avec en moyenne 15 insectes par piège.

Le risque lié à la prise d'alimentation (destruction de feuille) est très faible et ne concerne plus que 15% des parcelles (parcelles inférieures au stade B3). Aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil de nuisibilité.



Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus pour le risque adulte.

Seuil d'alerte : 3 pieds sur 10 avec morsures. Au delà de ce seuil, la plus grande vigilance s'impose. En quelques jours, le nombre de plantes attaquées peut passer du seuil d'alerte au seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 avec morsures.

La période de risque devrait être dépassée dans le courant de la semaine prochaine pour l'ensemble des colzas qui vont rapidement atteindre le stade 4 feuilles. Néanmoins, une surveillance accrue reste particulièrement importante pour les colzas à faible développement végétatif (semis tardifs, croissance ralentie par différentes causes : phytotoxicité de produits phytosanitaires, gel....).

•Maladies

Aucun symptôme observé.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière oléagineux du CETIOM et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, Arterris, Chambres d'Agriculture d'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, Capel, Cascap, Cepaso, Cetiom, Ets Ladevèze, Euralis, Gascoval, Gersycoop, Inra, La Gerbe, Maisagri, Qualisol, Sica Rouquet, Silos Vicois, Sordes, Terres de Gascogne, Vivadour, Coopérative de Blé de Salvagnac, et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.